

CRÉATION DE MORT-VIVANT

[Mal]

Incantation	1 heure
Composantes	V, G, M
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	1 cadavre
Durée	instantanée
JS	aucun
RM	non

Ce sort bien plus puissant qu'animation des morts offre la possibilité de créer des morts-vivants autrement plus dangereux : goules, blêmes, momies et mohrgs. Le type de morts-vivants pouvant être animé résulte du niveau de lanceur de sorts du personnage :

```
{| CLASS="tablo" |- CLASS="titre" | NLS || Mort-vivant créé |- CLASS="premier" | 11
ou moins || Goule |- CLASS="alt" | 12-14 || Blême |- | 15-17 || Momie |- CLASS="alt"
| 18 ou plus || Mohrg |}
```

S'il le désire, le personnage peut donner naissance à des morts-vivants plus faibles que ce que lui permet son niveau. Le mort-vivant qui se forme n'est pas systématiquement sous le contrôle de son créateur. Si le lanceur de sorts est capable de contrôler les morts-vivants, il peut tenter de le faire au moment où la créature se forme.

Ce sort ne peut être lancé que de nuit.

Armure fantôme (Bestiaire 4) : Il est également possible de créer des armures fantômes en utilisant ce sort. Pour créer une telle armure, il faut disposer d'un cadavre vêtu d'une armure lourde. Le cadavre est détruit lors du processus de création de l'armure fantôme. Le lanceur de sorts doit avoir un niveau de